

Paris, le 9 novembre 2023

« Coquelicots d'or » : 26 communes de la Métropole récompensées !

A l'occasion des 3^e Assises métropolitaines du Centre-Ville, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité et Philippe LAURENT, Président de Centre-Ville en mouvement, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, en présence de Karim BOUAMRANE, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, ont décerné les « Coquelicots d'or » aux maires de 26 communes métropolitaines qui ont conduit des actions exemplaires pour revitaliser leurs centres-villes grâce à la Métropole du Grand Paris. Les Assises ont également permis de détailler, devant près de 400 élus et partenaires, les modalités d'intervention de la Foncière commerciale métropolitaine Centres-Villes Vivants créée le 5 octobre 2023.

« Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des communes dans leurs projets de revitalisation commerciale, préemption des murs des commerces, des baux commerciaux, réhabilitation, aménagement, etc. **64 communes ont bénéficié de subventions à hauteur de près de 22 millions d'euros à travers ce programme**, suivi par Marie-Christine SEGUI, Conseillère métropolitaine déléguée aux Centres-Villes Vivants, Maire d'Ormesson-sur-Marne. Notre ambition est de donner les moyens aux maires d'assurer une maîtrise de long terme dans la programmation et l'aménagement des commerces de proximité et ainsi faire revivre leur centre-ville.», déclare **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris**.

« Je suis fier d'avoir accueilli à Saint-Ouen les 3^e Assises Métropolitaines du Centre-Ville organisées par la Métropole du Grand Paris et l'association Centre-Ville en Mouvement. L'exemplarité de Saint-Ouen été récompensée à travers le diplôme des Coquelicots d'Or. Une distinction qui valorise l'action de la municipalité qui, dans tous les quartiers, à l'instar du centre-ville, végétalise, embellit, dynamise et sécurise pour améliorer très concrètement le quotidien des Audonniennes et Audoniens. Je réitère mes remerciements et ma reconnaissance à la Métropole du Grand Paris et à son Président Patrick Ollier pour tout ce qui est fait pour nos territoires, à travers le soutien aux projets que nous portons pour améliorer la vie de nos habitants » déclare **Karim BOUAMRANE, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine**.

« Depuis trois ans, le partenariat entre l'association Centre-Ville en Mouvement et la Métropole du Grand Paris est devenu un événement incontournable. Discuter, échanger, partager les bonnes pratiques pour développer encore et toujours l'attractivité de nos centres-villes. La diversité commerciale et des mobilités sont des priorités souhaitées par les habitants et essentielles à l'amélioration de notre cadre de vie », déclare **Philippe LAURENT, Président de Centre-Ville en mouvement, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris**.

Un rendez-vous annuel pour valoriser un programme d'accompagnement au quotidien

Initiées en 2021 par la Métropole du Grand Paris et l'association Centre-Ville en Mouvement, les Assises métropolitaines du Centre-ville sont devenues le rendez-vous incontournable d'échanges des bonnes pratiques pour accompagner les maires de la Métropole du Grand Paris dans la revitalisation de leur centre-ville.

a) Une Foncière pour le dynamisme et la diversité commerciale et artisanale

Réunissant 5 actionnaires fondateurs autour de la Métropole du Grand Paris, Richard CURNIER, Directeur régional de la Banque des Territoires, Michel GANZIN, Directeur Général du Crédit Agricole d'Île-de-France, Dominique RESTINO, Président de la CCI Paris Île-de-France, Francis BUSSIERE, Président de la CMA Île-de-France et Stéphane LAYANI, Président de la SEMMARIS, la Foncière métropolitaine a une capacité d'investissement de près de 150 millions d'euros sur 10 ans. La Foncière Centres-Villes Vivants, dont la Présidence est assurée par Patrick OLLIER et la Direction générale par Marine ONFRAY, a vocation à acquérir des murs et des baux commerciaux en cœur de ville pour le compte des communes de la Métropole du Grand Paris, que ce soit dans le neuf ou dans l'ancien, en portage direct autant que par des prises de participation dans d'autres foncières commerciales. La foncière travaille main dans la main avec les équipes municipales. La Foncière Centres-Villes Vivants ciblera en priorité les locaux vacants à rénover ou encore pour faire revenir des commerces et ainsi favoriser l'activité en cœur de ville.

b) Un programme Centres-villes vivants dédié aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Alors que le monde entier se rassemblera pour célébrer l'esprit sportif et la compétition en France et plus particulièrement dans la Métropole du Grand Paris, les centres-villes joueront un rôle crucial dans cette effervescence en devenant des espaces festifs de rencontres. En partenariat avec Paris 2024, la Métropole du Grand Paris a lancé un appel à manifestation d'intérêt « Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune de la Métropole du Grand Paris », piloté par GESELL, Vice-Président délégué au Développement Sportif, maire de Dugny, qui vise à soutenir un ensemble d'événements (festifs, sportifs) et promouvant les valeurs de l'olympisme proposés par les communes. Doté d'une enveloppe globale de 5 millions d'euros, cet appel à projets est ouvert aux candidatures des communes jusqu'au 31 mai 2024. Ce dispositif complète le Programme Centres-villes vivants, et se conjugue à l'opération « Votre été au bord de l'eau » qui accompagne les communes pour améliorer l'attractivité et l'animation des centres-villes, des quartiers commerçants et des bords de Seine, Marne et canaux.

Les villes métropolitaines lauréates des Coquelicots d'Or 2023

Athis-Mons • Aubervilliers • Bois-Colombes • Cachan • Charenton-le-Pont • Choisy-le-Roi • Courbevoie
• Dugny • Fontenay-aux-Roses • Gagny • Garches • Issy-les-Moulineaux • Le Plessis-Tréville • Limeil-
Brévannes • Livry-Gargan • Orly • Ormesson-sur-Marne • Saint-Mandé • Saint-Ouen-Sur-Seine •
Vanves • Vaucresson • Vaujours • Ville d'Avray • Villecresnes • Villetaneuse • Villiers-sur-Marne

Qu'est-ce que le « Coquelicot d'or » ?

Créé par l'association Centre-ville en mouvement, le « Coquelicot d'Or » récompense les communes qui agissent pour l'attractivité de leurs centres-villes. Cette distinction salue l'ardeur, l'action et le dynamisme des élus qui œuvrent au quotidien et favorisent les mises en réseau au service de l'attractivité économique et culturelle, dans un esprit de développement durable et d'innovation et une quête de renouveau face au développement du e-commerce.